



**CABINET DE CECILE JODOGNE**  
Membre du Collège, chargée de la fonction  
publique et de la politique de la santé

Votre correspondant :  
François BUYSE  
02/517.12.16  
[fbuyse@gov.brussels](mailto:fbuyse@gov.brussels)

Similes Bruxelles  
Monsieur Paul LIEVENS  
Président  
Rue Malibran, 49  
1050 Bruxelles

Bruxelles, le **15 DEC. 2017**

V/Réf. :

N/Réf. : PP/FB/1712/D-3954

Annexe(s) :

Objet : Demande d'agrément pour les réseaux 2018-2020 en santé.

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe que le Collège de la Commission communautaire française a, en sa séance du 14 décembre 2017, décidé de ne pas agréer votre projet « Bru4Home » en tant que réseau dans le domaine de la Santé pour la période 2018-2020.

En effet, ce projet a pour thématique principale le logement (recherche de logements, maintien en logement...), compétence de la Région de Bruxelles-Capitale. L'autre axe de ce projet est l'Action sociale (construction de projets de mixité sociale, réinsertion sociale...). Le Collège n'estime donc pas opportun d'agrérer ce projet dans le cadre des réseaux dans le domaine de la Santé.

En vous souhaitant néanmoins le plein succès dans vos activités, nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pascale PENSIS  
Directrice de cabinet adjointe